

INTRODUCTION

Bonjour à tous,

Je remercie l'Association CRHA pour l'invitation à pouvoir m'exprimer ce jour lors d'un tel événement.

Fin Septembre dernier la société MILEE ex ADREXO (dont l'activité était la distribution en boîtes aux lettres des tracts publicitaires), ainsi que sa Holding HOPPS GROUP, dirigées par un trio de dirigeants proches de la macronie PPS Messieurs PONS PAUMIER SALABERT, étaient mise en liquidation judiciaire entraînant le licenciement de 11.000 salariés (dont une majorité de distributeurs à faibles revenus dont beaucoup de retraités) plus gros Plan Social depuis 40 ans dont vous n'avez probablement pas entendu parler, déroulé dans le plus grand silence de tous les médias et de tous les politiciens.

ADREXO a défrayé les chroniques médiatiques en 2021 lors du Scandale d'Etat sur la distribution de la Propagande Electorale pour les élections régionales, le Ministre de l'Intérieur de l'époque DARMANIN avait offert le marché à ADREXO pour 93 millions d'€ d'agent public en retirant une grosse partie à LA POSTE, environ 11 millions d'électeur n'ont jamais reçu les documents électoraux avec commissions d'enquête parlementaire et sénatoriale devant lesquelles DARMANIN a menti en prétendant ne pas connaître les difficultés financières d'ADREXO et ses dizaines de millions d'€ de dettes auprès de l'Etat impayées alors que celle-ci était déjà sous protection de Bercy lorsqu'il était Ministre des Finances.

CHRONOLOGIE DE MON ALERTE - LA FRAUDE AU CHOMAGE PARTIEL

Cette introduction, est là pour planter un décor historique, venons en à mon alerte : La fraude au chômage partiel avec complicité des gouvernements macroniens.

J'ai été salarié au sein d'HOPPS GROUP (anciennement SPIR COMMUNICATION) de 2002 à Mai 2023 en tant qu'Analyste-Programmeur puis Analyste-Décisionnel au sein du service informatique.

Lors du 1^{er} Confinement COVID entre Mars et Mai 2020, le trio PPS a demandé à bénéficier du Chômage Partiel à hauteur de 80% pour 17500 salariés, dont la masse salariale était autour de 20 millions d'€ par mois pour l'ensemble du groupe soit 16 millions d'€ / mois de prise en charge durant presque 3 mois.

Dans la réalité, il nous a été imposé officieusement sous peine d'être délogés, de travailler à 100 %. Ancien délégué du personnel et du comité entreprise et syndical, habitué à leurs infractions permanentes au code du travail avec condamnations qui se chiffrent en millions d'€ en cumulé au fil des années, j'ai dès les premières incitations malsaines suivies des menaces, procédé à ce qui me permettrait de prouver ces faits graves (collecte mails, notes, relevés de pointages etc... et également enregistrements audios des conversations pertinentes).

J'ai entamé une plainte devant le Conseil des Prud'Hommes d'Aix en Provence en Mars 2021, après tous les subterfuges du trio PPS pour retarder l'inévitable, j'ai fini par avoir gain de cause le 12 Novembre 2024 dernier (3 ans ½ après) => jugement prud'homal reconnaissant 18 années de harcèlement moral et 12 années de discrimination salariale, mais aussi le travail dissimulé / la fraude au chômage partiel systémique.

J'avais commencé à alerter l'Inspection du Travail d'Aix en Provence en Décembre 2021 pour ces 3 fautes graves.

LES COMPLICITES

Malgré mes nombreuses relances mails, courriers, appels téléphonique, déplacements sur place, l'Inspection du travail a toujours refusé de me recevoir, jusqu'à un courrier du 19 Juin 2023 de son Directeur confirmant le refus d'aide sur le harcèlement moral et la discrimination salariale, et blanchissant partialement et mensongèrement le trio PPS sur la Fraude au Chômage Partiel en prétextant qu'ils auraient fourni des pièces contradictoires annulant les miennes, Alors que mes Conclusions prud'homales gagnantes font 70 pages avec 150 pièces justificatives versus pour PPS des conclusions perdantes faisant une 10aine de pages de courant d'air dont ½ page sur la fraude au chômage partiel avec ZERO pièce contradictoire

⇒ Qui serait assez stupide de ne pas présenter ses pièces justificatives s'il en avait face à un risque de reconnaissance de faits graves répréhensibles par la loi devant les Prud'Hommes ?

En conséquence, début Août 2023 j'ai alerté et demandé investigation au Ministère du Travail sur ces agissements partiels, j'ai également déposé une plainte pénale contre le trio PPS et ses complices internes et externes, et j'ai alerté le Défenseur des Droits censé aider les Lanceurs d'Alerte.

Hélas Tous m'ont entravé et m'entravent encore aujourd'hui et continuent de protéger les 3 escrocs malgré cette décision de justice.

LES BLOCAGES

Du côté de ma demande d'aide au Défenseur des Droits :

10 mois de perdus à me faire tourner en rond pour me refuser le Statut Lanceur d'Alerte.

Sa Directrice, censée garantir son indépendance des politiques, Claire HEDON, a été nommée par MACRON sur recommandation d'Edouard PHILIPPE.

Du côté de mon signalement au Ministère du Travail :

3 ans ½ à ce jour à me mener en bateau entre les divers services => Inspection du Travail d'Aix en Provence, Direction Départementale du Travail du 13, DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation) Service Pôle Juridique pour Lanceurs d'Alerte, DGT (Direction Générale du Travail), Ministère...pour finalement me menacer de poursuites pénales (sans avoir le courage de le faire) et à reblanchir partialement et mensongèrement une 2nde fois le trio PPS, le tout avec cautionnement de ces agissements par la Ministre du Travail PANOSYAN, de MATIGNON et l'ELYSEE, encore vrai ce jour.

Du Côté de ma plainte pénale au Parquet d'Aix en Provence :

N'ayant pas pu me constituer Partie Civile faute de moyens financiers, le Procureur refuse de m'auditionner, de prendre en compte mes nouvelles pièces, de m'informer, officiellement 3 enquêtes successives mais en réalité dossier coincé sur étagère durant de nombreux mois, aucune audition, aucun acte significatif avec Risque de prescription en 2026 sur les faits de fraude au chômage partiel en 2020.

Le procureur maintient le Statut « enquête préliminaire » ce qui lui permet de rester dans la non transparence alors que la décision des prud'hommes aurait dû l'inciter à ouvrir une information judiciaire avec désignation d'un juge d'instruction. N'oubliant pas que l'actuel Ministre de la Justice est Mr DARMANIN.

Du côté des Politiques :

Je n'ai eu de cesse depuis Juin 2023 d'alerter et solliciter l'aide de tous les partis politiques, y compris des 577 Députés et 348 Sénateurs y compris les Présidents de la Commission des Finances, de la Commission des Affaires Economiques et Sociales etc...

Bilan : Des Députés menteurs osant m'écrire qu'ils ont pris conscience de la gravité de mon dossier, qu'ils vont m'aider et faire cesser les entraves du gouvernement etc... non suivi des actes et zéro nouvelle réponse à mes relances...

Du côté des Syndicats :

Même musique au niveau national et aucun n'a même jamais parlé des Licenciements des 11.000 salariés.

Du côté des Médias :

En parallèle de cela, je n'ai eu de cesse depuis Juin 2023 d'alerter et solliciter l'aide de tous les médias et médias d'investigation.

Même silence collectif, excepté une 1 Vidéo et 1 Article par LE MEDIA en Novembre 2023 mais passés inaperçus (15.000 vues).

Puis la publication de la vidéo de mon interview de 40mn par BLAST fin 2024 qui a fait 860.000 vues avec le long article enquête du journaliste d'investigation Olivier Jourdan ROULOT mettant au passage en lumière les liens étroits protecteurs entre le trio PPS et MACRON et la macronie, rappelant qu'ils sont abreuvés de plusieurs dizaines de millions d'€ d'argent public pour ne pas dire centaines depuis plusieurs années au prétexte « sauver les emplois »

Le Journaliste indiquait dans ses tweets :

« Ces révélations devraient susciter des réactions pour ce qu'il met en cause, par exemple en matière de sincérité du budget et de maîtrise des fonds publics - puisqu'il semble que ce soit devenu la grande préoccupation du moment.

C'est justement le sujet ici : où est passé l'argent public. On va donc observer de près les réactions... ou pas.

Vu ce qui est révélé, ce sera un excellent témoin de l'Etat de la France et de sa démocratie. »

Bilan à ce jour 5 mois après ces révélations publiques officielles : poursuite de l'OMERTA COLLECTIVE tous médias et politiciens confondus.

MA SITUATION A CE JOUR ET LA SUITE DE MES ACTIONS

Ma Situation à ce jour est très compliquée financièrement et médicalement :

Le trio PPS a réussi à me faire perdre mon dernier emploi, je suis au chômage depuis l'an passé Mars 2024 avec grosse perte de revenus,

Je ne peux plus retrouver de travail étant grillé => dès qu'un employeur va taper mon nom prénom « JUSTET Bruno » sur les moteurs de recherche internet, il tombe sur l'article de BLAST, ma pétition etc... et un employeur considère un Lanceur d'Alerte comme un fouteur de merde. Alors que cette fraude je ne suis pas aller la chercher, elle m'a été imposée infligée !

Ceci malgré 30 ans d'expérience en Ingénierie Informatique dont 13 années de Spécialisation dans l'Analyse Décisionnelle pour laquelle il y a pourtant beaucoup d'offres d'emploi, je vais me retrouver au RSA en Septembre prochain dans 4 mois avec toutes les galères supplémentaires qui s'ensuivent (crédit immobilier etc...).

Et ce combat avec tout son lot d'entraveurs et autres complices m'accapare malheureusement 100 % de mes journées à faire des courriers, chercher les lois etc... même en dormant que 4 5 heures par nuit.

Du fait de la Liquidation Judiciaire, mes nouveaux entraveurs supplémentaires aujourd'hui sont le Liquidateur Judiciaire et l'AGS (le Fonds de Garantie Inter Employeur) qui bloquent illégalement ma procédure d'indemnisation depuis 6 mois, histoire que je perde aujourd'hui beaucoup de temps à me battre contre eux au détriment de moins poursuivre le combat original.

En sachant que j'ai déjà déboursé 14.000 € pour avoir dû changer 4 fois d'avocats non intègres dans ma procédure prud'homale, et les tarifs annoncés par les avocats pour pouvoir me Constituer Partie Civile dans ma Plainte Pénale sont de 10.000 € et pour ma Plainte contre l'Etat de 6.000 €.

Bref, après 4 années de combat acharné et encore combien à venir, c'est une galère sans fin financière et médicale.

En parallèle de cela, malgré une vie très sportive et saine et sans soucis de santé, en lien avec le stress chronique intense associé à tout ce que je vis depuis 4 ans sans oublier les 18 années de harcèlement moral, j'ai récolté en Novembre 2023 un infarctus dont j'ai miraculeusement survécu mais avec toutes les conséquences qui en découlent en terme de vie personnelle à ne plus pouvoir faire ce que j'aimais, à être tributaire de médicaments quotidiens à vie avec leurs effets indésirables à court et long terme et avec risques de récidives d'infarctus voir d'AVC...

=> voilà comment on peut résumer la vie d'un Lanceur d'Alerte qui dérange les plus hauts sommets de l'Etat en 2025 malgré les lois Sapin2 &co censées aider protéger les Lanceurs d'Alerte.

LE DOSSIER « MACRON PPS »

Il m'a fallu du temps pour capter le pourquoi de toutes ces entraves et cela est dévoilé dans la vidéo et dans l'article enquête de BLAST de Décembre 2024 mais il y a aussi d'autres articles médiatiques de 2021.

Je pensais être un petit maillon dans la Cour des dossiers sales de la 5^{ème} République mais le Journaliste de BLAST m'a confié que, pour lui, connaissant les différents dossiers touchant la macronie, cette affaire « MACRON PPS » est le plus gros dossier sur MACRON, plus gros que le dossier KHOLER, c'est le dossier majeur qui suit l'histoire pas par pas de la montée en puissance de MACRON en politique depuis le banquier MACRON qui règle les histoires de OUEST-France / SPIR COMMUNICATION jusqu'à aujourd'hui, et involontairement je suis un gros maillon d'un volet de cette Affaire qui est déjà un gros volet à part entière.

PONS PAUMIER ont contribué en tant que Directeurs Généraux d'ADREXO à la chute de l'empire SPIR COMMUNICATION, partis remerciés avec 30 millions d'€, puis sont revenus nous racheter début 2017 sur décision du ministre des Finances MACRON juste avant qu'il « traverse la rue » direction l'ELYSEE.

PONS PAUMIER étant connus comme fervent soutien de MACRON et de la macronie marseillaise.

Ils nous ont racheté pour 1€ versus 65 millions d'€ de soulte versée par l'actionnaire OUEST-FRANCE + des dizaines de millions d'euros d'extinction de dettes Urssaf TVA etc...

Puis DARMANIN LEMAIRE à la tête de Bercy, n'ont cessé de les renflouer en dizaines et dizaines de millions d'€ au prétexte de sauver les emplois malgré le massacre perpétuel des salariés jusqu'au massacre final des 11.000 versus l'enrichissement personnel et professionnel du trio PPS.

Je pense donc que les protections actuelles ne servent pas qu'à éviter la prison jusqu'à 7 ans ferme pour le trio PPS mais également à faire en sorte que Messieurs MACRON DARMANIN LE MAIRE n'aient pas de comptes à rendre sur toutes ces sommes offertes (au nom du « Quoi qu'il en coûte » expliquant les +1.000 milliards d'€ de Dette Publique).

LES AUTRES VOLETS DE CETTE AFFAIRE

J'aurais pu vous parler des 70 millions d'€ de dividendes remontés aux dirigeants quelques mois avant la liquidation judiciaire, des 151 millions d'€ manquants dans les comptes, des 20 millions d'€ offerts en catimini par DARMANIN l'an passé en Mai 2024 au même moment où le trio PPS obtenait le Redressement Judiciaire de MILEE, des 670 millions d'€ offerts par la CMA-CGM pour une fausse pépite sur recommandation de l'Etat / plus précisément sur intervention de MACRON, de la Liquidation Judiciaire programmée pour faire financer le PSE des 11.000 salariés massacrés par L'AGS dont la Ministre PANOYSAN est parfaitement au courant mais ne dit rien là non plus... mais je conclus sur un point qui me tient à cœur.

QUI SONT LES 11.000 LICENCIES DANS L'INDIFFERENCE ET LE MEPRIS

il est important pour moi de rappeler que ces gens-là ont exploité la misère humaine => les retraités précaires qui ne peuvent pas vivre de leur retraite

=> c'est cette "chaire à canon" que MACRON offre à ce genre de personnes peu scrupuleuses pour s'enrichir sur leur dos tout en pillant l'argent de l'Etat au prétexte de les sauver.

En manifestation de soutien avec les salariés de MILEE ex ADREXO, je me suis retrouvé avec un distributeur de 78 ans m'indiquant que sa collègue de travail a 93 ans.

- ⇒ cela ne vous choque-t-il pas ? est-ce cela que nous voulons comme présent pour nous, nos parents & grands-parents, et comme avenir pour nous, nos enfants, petits- enfants ?
- ⇒ voilà ce que MACRON nous offre => de l'esclavage jusqu'à notre dernier jour sur terre pour gaver une poignée d'ultrariches.

Je peux même vous citer le cas d'Adrien Trivaletto âgé de 87 ans qui a gagné son procès prud'homal au bout de 6 ans de procédure, après les subterfuges de renvois habituels des escrocs, malheureusement décédé 8 jours avant de gagner. C'est aussi cela que je dénonce dans cette Affaire "MACRON PPS" qui doit éclater au grand jour pour que ce système là ne puisse plus exister....

APPEL A LA SOLIDARITE

J'espère que cette prise de parole me permettra peut-être de nouveaux contacts et des échanges en parallèle de l'événement. Je bataille notamment pour trouver des avocats compétents, intègres et militants prêts à me suivre et m'aider.

Si bien que cette voyoucratie institutionnelle se sait non inquiétée pour le moment et le trio PPS peut continuer à couler des jours heureux sur les millions d'€ acquis salement.

La solidarité citoyenne massive est la seule chose qui peut m'aider pour tenter d'avoir un rapport de force, étant seul isolé face au rempart Macronien tous azimuts et face aux nombreux silences complices.

Si vous tapez sur internet « JUSTET Bruno » ou « Argent COVID Macronie Scandale d'Etat ».

Vous devriez tomber sur la vidéo et l'article de BLAST mais également sur ma Pétition de solidarité citoyenne sur MesOpinions.com.

QrCode téléchargeable sur mon TShirt.